

**L'hon. M. Starr:** Nous voulons savoir ce qui en est.

**L'hon. M. Benson:** Le décret du conseil est daté du 23 juin 1966, et se lit ainsi:

Le Comité du Conseil privé recommande que, conformément à la Partie II de la loi sur les enquêtes, l'autorisation soit accordée au ministre des Transports de nommer Son Honneur le juge John Beverley Robinson, juge du district de Témiskaming, dans la province d'Ontario, comme Commissaire chargé de faire enquête et rapport sur les conditions de travail des contrôleurs de la circulation aérienne, et en particulier:

1. D'examiner les facteurs et considérations qu'il convient de faire intervenir dans la détermination des taux de rémunération des contrôleurs de la circulation aérienne, compte tenu des attributions et fonctions uniques dont ils doivent s'acquitter et des exigences uniques auxquelles ils doivent satisfaire;

2. D'examiner le rapport existant entre ces attributions, fonctions et exigences uniques et les conditions de travail qui s'appliquent aux contrôleurs de la circulation aérienne, y compris les arrangements relatifs aux heures normales de travail et au surtemps, ainsi qu'à la sécurité d'emploi lorsque, pour des raisons d'ordre médical, des contrôleurs ne peuvent pas continuer à accomplir le travail pour lequel ils ont été formés;

3. De déterminer s'il serait nécessaire de prévoir des dispositions spéciales, non rattachées aux taux de rémunération établis, en vue d'indemniser les contrôleurs de la circulation aérienne pour les attributions et fonctions uniques dont ils doivent s'acquitter et les exigences uniques auxquelles ils doivent satisfaire;

4. De faire rapport au ministre des Transports, dans les plus brefs délais, sur les questions susmentionnées, si possible dans les soixante jours de la nomination, et de formuler toutes recommandations pertinentes, y compris des recommandations visant la date d'entrée en vigueur de tout changement proposé.

Le reste du décret fait simplement état des pouvoirs habituels des commissaires.

**L'hon. George Hees (Northumberland):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu la réponse que le ministre vient de nous donner, n'est-il pas d'avis que le juge Robinson a fait exactement ce qui lui était demandé? Il a fait rapport et formulé des recommandations. Alors, pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'accepter ces recommandations?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. A mon avis, la question du député est présentée sous forme d'argument.

**M. MacDonald:** Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

[Plus tard]

LE DÉPÔT DU RAPPORT ROBINSON

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. David MacDonald (Prince):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre

des Transports. Étant donné la vive controverse qu'a suscitée la première partie du rapport du juge Robinson, le ministre serait-il disposé à déposer ce rapport à la Chambre des communes?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais réfléchir à cette demande, mais elle ne me paraît pas déraisonnable.

[Français]

## LES FINANCES

### RÉUNION DES MINISTRES PROVINCIAUX DES FINANCES À OTTAWA

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances et Receveur général, qui me répond toujours de façon claire et précise.

Il nous a annoncé tout à l'heure qu'il y aurait une réunion, au début de la semaine prochaine, des ministres des Finances provinciales pour étudier des questions monétaires qui intéressent chacun d'entre eux. Le ministre a-t-il l'intention de suggérer aux ministres provinciaux des Finances l'utilisation de la Banque du Canada pour financer, sans intérêt, leur développement respectif?

[Traduction]

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Non, monsieur l'Orateur.

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Je demanderais au ministre des Finances si ces réunions se dérouleront entièrement à huis clos.

**L'hon. M. Sharp:** Oui, monsieur l'Orateur. Leur but est de procéder à des échanges de vues sur nos projets futurs et je ne crois pas qu'il serait opportun de les rendre publics.

**L'hon. M. Fulton:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député de Red-Deer (M. Thompson).

## LE GAZ NATUREL

LA «TRANS-CANADA PIPE LINES»—PRÉSENTATION SOI-DISANT ERRONÉE DES FAITS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Vu